

Collectif des associations Est-Var

opposées au Projet LGV PACA retenu

Coordonnateurs : R.Giraud

M.L. Meillaud-Boffard

Le 18 février 2013

À Mesdames et Messieurs les membres de la
Commission Mobilité 21
Ministère de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie
Grande Arche - Tour Pascal A&B
92055 La défense Cedex

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La présentation au COPIL, du 9 janvier dernier, du projet LGV PACA – ou son alter ego la Ligne Nouvelle Paca (Marseille Nice toujours en 1h 15, au même coût HT de 14,8 milliards d'euros, coût 2008) comporte nombre d'inexactitudes, contrevérités et dénaturation des faits.

Trois exemples flagrants :

Absence de toute étude de solutions alternatives :

Au moment où vous avez demandé à RFF d'élaborer, pour le mois d'avril, un grand plan de rénovation et de modernisation du réseau existant ;
au moment où, à l'instar de la Cour des Comptes et des Assises du ferroviaire, la SNCF et RFF s'accordent à dire que la modernisation du réseau existant est moins onéreuse et plus rentable économiquement,
le comité de pilotage (COPIL) du projet LGV PACA fait encore et toujours l'impasse sur une véritable étude de cette solution alternative au projet LGV.

Le préfet de région, co-décisionnaire pour l'Etat, au sein de ce comité, proclame urbi et orbi que *hors la LGV point de salut. Il faudrait, selon lui, 80 ans pour réaliser, faute de financement, cette modernisation* d'un réseau ferroviaire abandonné depuis plus de 50 ans.

Dire à la population et aux élus locaux qu'il faudrait 80 ans pour débloquer les 10 ou 12 milliards d'euros nécessaires à cette remise en état, mais qu'il est possible de se procurer en 5 ans les 20 milliards au moins (15 pour la LGV et 5 pour Nice-Vintimille) qui devraient être investis dans la réalisation de ce projet LGV, n'est-ce pas surprenant de la part d'un représentant de la République ?

Le Grenelle de l'environnement offrait cette possibilité de solution alternative pour chacun des grands projets du SNIT.

Sondage IFOP commandé par RFF en septembre 2012 afin de *connaître la perception du grand public sur le projet LGV PACA*. Mais

- pourquoi ce sondage portait-il sur le projet LGV PACA alors que , déjà, en juillet 2012, le COPIL en avait décidé l'abandon au profit d'un *système ferroviaire intégré* appelé également *Ligne Nouvelle PACA* ?
- Que penser d'un sondage effectué en 6 jours sur 801 personnes dont **492 étaient des usagers du TGV** ?
- Que penser d'un sondage dont les questions sont d'une évidence telle qu'elles n'appellent que des réponses positives ou souhaitées?
- Que penser, enfin de la nécessité d'un tel sondage peu après la tenue de 190 réunions (chiffre RFF) dans la région au titre de la « concertation » ?

Les solutions concernant la mobilité de proximité :

L'offre de desserte ferroviaire de proximité, dans ce dossier de présentation du COPIL, est totalement absente. Ce n'est qu'une énumération des projets inscrits dans le Contrat de Projet Etat Région (CPER) **2007-2013**, c'est à dire des opérations de modernisation du réseau existant, déjà réalisées ou en cours de réalisation !

Il faut enfin parler du **phasage**, décision nouvelle de ce COPIL bien conscient du fait que ce projet pharaonique de LGV ne pouvait satisfaire aux critères d'examen de la Commission Mobilité 21.

Outre le fait que ce phasage tente d'abuser population et élus locaux en leur faisant croire que le coût du projet a été réduit de moitié ou presque, outre le fait qu'en utilisant cette méthode, le COPIL espère démobiliser la forte opposition d' Aubagne à l'Est Var, le principal objectif de ce phasage est d'obtenir le financement des énormes et fort coûteux aménagements des gares de Marseille (en souterrain) et de Nice aéroport (en zone sévèrement inondable).

Chacun le sait, Nice, ville de 345 000 habitants, est une ville totalement enclavée qui reçoit pourtant, pour le seul mois d'août, 600 000 touristes (chiffre du Syndicat du tourisme de Nice) lesquels ne participent sans doute en aucune manière à la saturation routière de ce lieu. Et à Marseille, la LGV n'a pas remédié aux problèmes de mobilité de proximité.

Ainsi donc les co décisionnaires de ce COPIL du 9 janvier 2013 (combien d'entre eux étaient-ils présents physiquement ?) ont décidé d'un **nouveau projet, clone du précédent** mais en pensant le tronçonner pour le rendre plus digeste.

Les problèmes aigus et quotidiens de pouvoir d'achat, de qualité de vie et de mobilité des habitants ne sont à l'évidence pas les leurs.

CE PROJET NE PEUT QU'ACCROÎTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES PUISQU'IL N'IRRIGUERA QUE LES EXTRÉMITÉS.

LA CHARGE FINANCIÈRE SERA, EN MAJEURE PARTIE, PORTÉE PAR LES ÉPAULES DES HABITANTS D'UNE SEULE RÉGION, LA RÉGION PACA DONT LES TAUX DE CHÔMAGE ET DE PAUVRETÉ SONT SUPÉRIEURS À CEUX DE LA MOYENNE NATIONALE. D'autant que Monaco s'est désengagée de ce

projet et que l'Europe ne semble plus destinataire des comptes-rendus préfectoraux du COPIL.

LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DÉJÀ REMISE EN QUESTION PAR TOUS LES EXPERTS POUR LA PLUPART DES AUTRES LGV SERA INEXISTANTE POUR CE PROJET, INFINIMENT PLUS ONÉREUX (20 milliards-2008- HT !)

LE COÛT ENVIRONNEMENTAL SERA CATASTROPHIQUE :

- **2 À 3000 HA DE TERRES NOURRICIÈRES SERONT DÉTRUITES DANS CETTE RÉGION QUI N'EN COMPORTE QUE 9%.** Peut-être faut-il rappeler ici que, pour le Commissariat Général au Développement Durable, 84% des terres nourricières artificialisées sont le fait des routes, parkings, carrières, chantiers, décharges et espaces verts
- **27 SITES NATURA 2000 (chiffre RFF) seront SOIT PARTIELLEMENT SOIT TOTALEMENT DÉTRUITS.**

C'EST LA VIE MÊME DE CERTAINS HABITANTS QUI SERA MISE EN DANGER : le projet aggrave le caractère hautement inondable de zones habitées, la ligne LGV constitue une barrière infranchissable pour les secours en cas d'incendies, lesquels peuvent également atteindre les voyageurs puisque l'électricité est coupée, lors de ces sinistres.

D'autres solutions existent (ci-jointes), qui, elles, remédieraient aux problèmes aigus de notre région et seraient, elles, adaptées aux besoins et aux aspirations des habitants.

L'OBJECTIF DES ASSOCIATIONS DE NOTRE COLLECTIF NE CONSISTE PAS À S'OPPOSER À TOUT MAIS BIEN À PARTICIPER À LA RÉFLEXION ET À ÊTRE LES PORTEURS DE PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET RÉALISTES, CE QUI N'A JAMAIS ÉTÉ PRIS EN CONSIDÉRATION MALGRÉ TOUS NOS EFFORTS.

Espérant que notre courrier retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en l'expression de notre vive considération.

Le Collectif Est-Var

Pièces jointes :

Document sur les solutions alternatives au projet LGV PACA, utiles pour les habitants de la région

Analyse financière

Analyse des arguments pour le projet

Un exemple de nuisances : le viaduc du Muy

Liste des associations du Collectif Est-Var

Robert Giraudou
627 chemin Escarayol
83550 Vidauban

Marie-Laure Meillaud-Boffard
331 route de Fréjus
83490 Le Muy

